

ARMOY

Bulletin municipal
- Février 2009 -

Chers administrés,

En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons une agréable et heureuse année 2009, à vous et votre famille. Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur, de santé, et de réussite pour vous tous.

L'année 2009, pour notre commune, sera marquée par l'inauguration de l'extension du groupe scolaire Armoy-Le Lyaud. Nous espérons qu'il sera fonctionnel dès ce printemps.

C'est également la parution du guide du patrimoine remarquable d'ArmoY. Je tiens à féliciter et à remercier toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, se sont associées à son élaboration. Le travail est considérable. Grâce à eux, une page d'histoire de notre commune est écrite dans ce livre, c'est un témoignage et un devoir de mémoire précieux pour les générations futures.

Au niveau de la voirie, de petites améliorations routières ont été réalisées par la pose d'une chicane, route de l'Ermitage à Lonnaz. Actuellement, nous instruisons (route du bois de ville) la possibilité d'installer une chicane afin de limiter la vitesse.

Le site Internet est maintenant en ligne sur la toile, comme vous avez pu le visionner lors de la cérémonie des vœux.

Prochainement, nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour une réunion publique, où nous aborderons le budget primitif 2009, la présentation du projet du hameau de l'Ermitage, et la procédure de l'élaboration du PLU.

Au fil de ces pages, vous pourrez découvrir la vie locale et le dynamisme de notre commune. Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin

Bien à vous.

Laurent Rabhi, Maire.



- Sommaire -

- Vie municipale	p.1
- SIVOM	p.6
- Vie associative	p.7
- Vie locale	p.10
- Etat Civil	p 11



Conseil municipal du 6 octobre 2008

Actes administratifs : Désignation d'un adjoint pour signer les actes

Monsieur le Maire expose que la commune peut recourir à l'acte administratif pour la plupart des acquisitions ainsi que pour certains actes de dépôts de décisions administratives. Par ailleurs, il est habilité à recevoir et à authentifier, en vue de leur publication au bureau des hypothèques, les actes concernant les droits réels immobiliers ainsi que les baux, passés en la forme administrative par ces collectivités et établissements publics. Cette disposition permet, dans le cadre de transactions ne comportant pas de difficulté juridique particulière, d'économiser les frais d'un acte notarié, mais n'empêche, en aucun cas d'avoir recours à un notaire.

La collectivité doit être représentée par un adjoint, celui-ci signant l'acte avec le contractant, au nom de la collectivité, le Maire étant l'exécutif qui reçoit et signe à ce titre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Patricia DILIN, 1er adjoint, pour représenter la commune dans les actes établis en la forme administrative.

Révision du PLU de Thonon-les-Bains : Consultation de la commune d'Armoiry

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à être consulté sur le projet de révision du PLU de la commune de Thonon-les-Bains.

Personnel Communal : Régime Indemnitaires

Monsieur le Maire

Présente le principe de rémunération des agents territoriaux.

Présente les indemnités possibles selon les cadres d'emplois existant sur la commune

Donne lecture de la délibération en date du 07 mai 2002 à propos du régime indemnitaire attribué au cadre d'emploi de Rédacteur, seul cadre d'emploi existant à l'époque.

Présente l'état actuel des attributions

Précise qu'il existe une jurisprudence indiquant que l'assemblée délibérante ne peut exclure une catégorie de personnes du régime indemnitaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à huis clos, à la majorité (10 pour et 5 contre)

propose de généraliser le régime indemnitaire à toutes les catégories d'emploi concernées par la commune.

Ce projet sera transmis au Comité Technique Paritaire avant le 14 novembre. Il sera examiné lors de la commission du 11 décembre. Le Conseil Municipal entérinera cette décision lors de sa séance de janvier 2009.

Questions diverses

Bibliothèque

Marie-France PLANCHAMP fait part du souhait des lecteurs et de l'équipe de la bibliothèque d'ouvrir au public 2 heures supplémentaires. En effet, la fréquentation du samedi matin est très importante et ouvrir le vendredi soir permettrait de la fluidifier

Repas des Aînés

Marie-France PLANCHAMP rappelle que le repas des Aînés est prévu le samedi 29 novembre à midi, à la salle des fêtes. L'Echo des Montagnes a été choisi pour l'élaboration du repas.

Samedi 14 décembre : Animation pour les fêtes de Noël

La commission Fêtes et Cérémonies a décidé d'organiser une manifestation au centre du village à l'occasion des fêtes de Noël.

4 sapins seront installés dans la commune. La décoration sera artisanale, confectionnées par les personnes volontaires (paquets cadeaux, nœuds, guirlandes naturelles ...)

Seul le sapin installé place des commerces sera décoré de lumière.

Tilleul du chef-lieu

Monsieur le Maire a donné le diagnostic du tilleul fait par l'ONF à la famille FREZIER, propriétaire du terrain et tiendra informé l'assemblée de leur décision dès qu'elle sera rendue.

Programme électoral

Marie-France PLANCHAMP informe qu'au niveau du CCAS, un tableau récapitulatif des services offerts sur la commune par tranche d'âge est en cours d'élaboration. Il est prévu de le distribuer avec le bulletin municipal de janvier.

Richard BAUD rappelle que de nombreux chantiers sont déjà en cours et qu'il convient de les mener à bien avant d'en commencer de nouveaux.

Bulletin municipal

Patricia DILIN informe l'assemblée que le bon à tirer sera disponible en fin de semaine. L'impression sera toujours effectuée par l'imprimerie FILLION à Allinges, qui a accordé une remise sur le prix, correspondant à la mise en page entièrement effectuée par Marion PERILLAT.

Commission Assainissement et Ordures Ménagères des Collines du Léman

Richard BAUD rappelle que la mise en place des moloks semble avoir été décidée, alors qu'il est impossible d'obtenir un rapport sur les coûts des ordures ménagères auprès des Collines.

Stéphane HANRIOT pense qu'il est possible que des alternatives aux moloks soient quand même étudiés. Cependant, la volonté première des Collines est d'harmoniser la collecte pour, à terme en abaisser les coûts.

Conseil municipal du 3 novembre 2008

Bibliothèque Municipale

Augmentation des heures d'ouverture au public

Marie-France PLANCHAMP ajoute que des formations sont spécialement prévues pour les bénévoles, qui réalisent un travail remarquable.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'augmenter les heures d'ouverture au public de la bibliothèque de 2 heures 30 minutes. Les nouveaux horaires sont donc les suivants : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 – mercredi de 14 h à 16 h 30 – vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 9 h 30 à 11 h 30, soit 8 h 30 par semaine.

Augmentation du temps de travail de l'agent municipal

Marie-France PLANCHAMP précise que les tâches sont réparties en fonction des compétences de chaque bénévole, Martine SACCHET est responsable de la gestion générale de la bibliothèque et notamment le choix des livres, en collaboration avec la responsable des Collines du Léman.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour modifier le poste d'adjoint du patrimoine, en augmentant le temps de travail hebdomadaire de 2 h 30, soit 17 h 30 au lieu de 15 h. Il demande à Monsieur le Maire de transmettre ce projet pour avis, au Comité Technique Paritaire (CTP), auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie.

Orange France – Téléphonie mobile

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à la demande d'Orange France

Télétransmission des actes au contrôle de légalité

L'association des maires de Haute-Savoie propose un logiciel qui permet la transmission des actes, par voie électronique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de transmettre les actes administratifs par voie électronique, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Préfet et le contrat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie.

Révision générale du PLU – Choix de l'urbaniste

Monsieur le Maire a procédé, avec la commission compétente, au choix de l'urbaniste qui sera chargé de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans un premier temps, il a reçu avec Roland HYACINTHE, les trois urbanistes présélectionnés : C. DARAGON, Atelier Axe et F. LACHAT ; puis la commission les a rencontrés et après avoir entendu leur exposé, a retenu la proposition de Florence LACHAT, s'élevant à 30 482 €. Laurent RABHI présente les différentes phases de l'étude, dont la durée est estimée à 25 mois.

Route de l'Ermitage – Régularisations foncières

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la cession gratuite à la commune des parcelles situées dans l'emprise de la Route de l'Ermitage, au lieu-dit « Sur Lonnaz » et autorise Monsieur le Maire à établir et signer les actes correspondants. Les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune.

Personnel communal – Fixation des ratios avancement de grade

Le Conseil Municipal, considérant que la commune compte un seul agent par cadre d'emploi, décide à l'unanimité de fixer le ratio à 100 % pour chacun des grades des cadres d'emploi suivants : rédacteurs, adjoints administratifs, adjoints techniques et adjoints du patrimoine. Il demande à Monsieur le Maire de transmettre ce projet pour avis, au Comité Technique Paritaire (CTP), auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie.

Seleq 74 –

Décompte définitif « les Prés Carrés »

Monsieur le Maire expose que, par délibération en date du 14 avril 2006, l'équipe municipale précédente a approuvé le projet et voté le financement prévisionnel de l'opération « les Prés Carrés » sous forme d'annuités. Les travaux ont donc été réalisés et il convient aujourd'hui d'approuver le décompte définitif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le décompte définitif des travaux, concernant le programme précité, réalisés pour le compte de la commune, dont la dépense totale est arrêtée à la somme de 197 084.70 € :

- 180 865.43 € remboursables sous forme de 20 annuités

- 16 219.27 € correspondant aux frais généraux payables sur fonds propres.

Il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au financement définitif des travaux précités et de procéder au remboursement des sommes dues au syndicat.

Inventaire du patrimoine remarquable d'Armoy

Monsieur le Maire rappelle que l'édition du guide du patrimoine, œuvre conjointe de la commune et du Pays du Léman, est prévue en novembre 2008. Le Pays du Léman est l'auteur de l'ensemble des textes de l'ouvrage et l'association ayant cessé ses activités au 31 octobre 2008, propose une convention pour le partage de la propriété intellectuelle des textes, afin de permettre à la commune une réédition de l'ouvrage ou toute autre utilisation qu'elle souhaitera en faire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le contenu de ladite convention et autorise le Maire à la signer.

Questions diverses

Les parcelles proposées par la commission communale, pour l'implantation d'un terrain familial destiné aux familles sédentarisées ou en voie de l'être, n'ont pas été retenues par le SYMAGEV. Monsieur le Maire invite tous les conseillers à réfléchir à ce projet.

Aménagement de l'Ermitage – Le cabinet Den'Hengst a élaboré une étude du secteur, qui sera présentée et étudiée prochainement par les commissions communales « travaux » et « finances », date à définir. Une réunion publique sera ensuite organisée avec les habitants.

Conseil municipal du 11 décembre 2008

Révision des tarifs communaux pour l'année 2009

Le Conseil Municipal décide de réviser les différents tarifs communaux et donne son accord pour les nouveaux tarifs concernant les salles polyvalentes, les concessions de terrain au cimetière communal, les photocopies, la participation du Foyer Culturel.

Seleq 74 – Extension du réseau électrique

« les Deudes »

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une séance précédente, le Conseil Municipal avait décidé la pose d'un nouveau transformateur sur le secteur dit « des Deudes » dans le but de rendre suffisante la puissance électrique.

Il se trouve que le SIEM effectue des travaux dans le secteur dans le même temps. Il est donc proposé au Conseil Municipal de mutualiser la tranchée effectuée par le SIEM et de profiter de l'opportunité pour mettre en sous-terrain les réseaux secs entre le secteur dit « Les Crottes » et la boulangerie.

Monsieur le Maire rappelle aussi que la somme de 150 000 € a déjà été budgétisée pour l'installation d'un nouveau transformateur.

Le montant global estimé par le SELEQ 74 s'élève à 242 719 €

Réparti comme suit :

• Participation SELEQ74	143 994 €
• Participation communale	98 725 €
Somme à laquelle s'ajoutent les frais généraux à la charge de la commune d'un montant de	7 282 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux de mise en sous-terrain des réseaux secs.

Monsieur le Maire présente les deux solutions possibles pour le financement.

- Solution 1 : financement sur les fonds propres de la commune
- Solution 2 : réalisation d'un emprunt sur 20 ans

Pour Monsieur Jean MAGNIN, étant donné que la tendance actuelle n'est pas inflationniste, mieux vaut ne pas emprunter. Par ailleurs, réaliser un emprunt aujourd'hui risque d'altérer la capacité de la commune à emprunter en particulier pour le projet de l'Ermitage.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de financer ces travaux sur les fonds propres de la commune.

Questions diverses

Communication

Jean MAGNIN présente l'avancée du site internet et explique que la commission « site internet » doit se réunir rapidement afin de se répartir le travail de rédaction des pages.

Il propose la date du 9 décembre à 20h.

La convocation sera envoyée par messagerie électronique dans les jours qui viennent.

Elaboration du plan local d'urbanisme de la commune d'Armoay

Pour l'assister tout au long de la procédure d'élaboration du PLU, qui durera 3 ans, après consultation de plusieurs bureaux d'études, la commune s'est attachée les services de Florence LACHAT, urbaniste à Thonon. Il s'agit maintenant, au cours de la première phase qui vient de démarrer, d'établir un diagnostic précis définissant l'état initial de la commune, les prévisions économiques et démographiques, les besoins en matière de développement, d'aménagement de l'espace, d'environnement, de transports, d'équipements et de services.

Lors des premières réunions de travail, les services de l'Etat et les personnes publiques associées nous ont présenté les prescriptions nationales et supra-communales qui s'imposeront à notre plan ainsi que les documents d'orientation générale du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais (SCOT), avec lequel le PLU d'Armoay devra être compatible. En attendant l'organisation de réunions publiques d'information, un registre de concertation, ouvert à tous, est à disposition en mairie.

Ainsi tout un chacun pourra prendre connaissance des différents documents disponibles et consigner dans ce registre ses remarques, souhaits et suggestions. Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer pendant les heures d'ouverture de la mairie et qui disposent d'Internet, nous avons ouvert une boîte à lettres électronique où elles peuvent laisser leur contribution : armoy_plu@orange.fr
Dans un premier temps nous souhaiterions que ces remarques et ces propositions soient d'ordre général et portent sur

la conception que les habitants ont de l'aménagement de l'Armoay du futur. Les questions personnelles portant sur les cas particuliers seront traitées lors de la troisième phase (établissement du zonage et du règlement) et lors de l'enquête publique. Il est essentiel que chacun puisse s'exprimer ou s'impliquer ne serait ce que par le suivi régulier de la mise en œuvre des actions.

Enfin, de manière plus spécifique, dans le cadre du volet prise en compte des phénomènes naturels sur la commune, le bureau d'études de Florence LACHAT souhaite rassembler et valoriser un maximum de données. Par phénomènes naturels nous entendons les phénomènes de glissement de terrain, d'inondation, séismes ressentis sur la commune, tempêtes, dégâts occasionnés etc...

Vous possédez peut être des données littéraires (articles de presse), cartographiques ou photographiques qui concernent des événements anciens ou des phénomènes récents ayant eu lieu sur la commune. Tous vos témoignages, y compris ceux que les anciens racontent et les légendes, nous intéressent. Ces éléments constituent pour le bureau d'études une source d'information précieuse !

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher du secrétariat de la mairie qui pourra reproduire et rassembler vos données. Merci d'avance pour votre implication !

Roland Hyacinthe, délégué à l'urbanisme

Commission travaux

Faisant suite à la demande des riverains, et afin d'accroître la sécurité, une chicane a été installée, fin novembre 2008, sur la route de Lonnaz.

En ce qui concerne la sécurité de la route des Bois-de-Ville, une étude de la DDE est en cours de réalisation.

Les travaux d'eau potable gérés par le SIEM se sont terminés fin décembre route du Stade et sont en cours le long de la route départementale avec les Passieux.

Le renforcement électrique route des Deudes devrait débiter le premier semestre. Le Siem en profiterait pour refaire l'alimentation de la route du Stade jusqu'à la boulangerie,

afin d'éliminer les multiples conduites se trouvant sur le domaine privé.

Ces travaux permettront également d'enfouir tous les réseaux en une seule fois.

Pour réduire le montant total, les travaux seront effectués en coordination entre le SIEM et le SELEQ 74.

En ce qui concerne l'aménagement de l'Ermitage, l'étude par le cabinet Den Hengst est en cours de réalisation. Une réunion publique aura lieu prochainement à ce sujet.

Richard Baud

Portage de repas à domicile : un service ouvert à tous

Un repas complet à domicile pour seulement 7 euros : c'est ce que vous propose quotidiennement la communauté de communes des Collines du Léman quels que soient votre âge ou vos conditions de ressourcs. De manière occasionnelle ou régulière, n'hésitez plus à vous simplifier la vie.

Le portage de repas à domicile contribue essentiellement au maintien à domicile des personnes âgées. En cas d'accident, il peut néanmoins faciliter le quotidien de chacun d'entre nous. Confectionnés aux Hôpitaux du Léman, les repas sont réceptionnés et livrés par le personnel intercommunal. Variés et complets, ils comprennent une entrée, un plat principal, un laitage ou un fromage, un dessert et du pain. Le plateau comprend également une soupe pour le soir. A la demande, les menus peuvent répondre à certaines exigences du type « régime sans sel ».

Le service fonctionne du lundi au dimanche (avec livraisons effectuées du lundi au samedi) et se caractérise par une grande

souplesse. Aucune régularité dans la commande des repas n'est exigée. L'objectif : adapter le service au besoin réel de la population. Si certaines personnes sont livrées tous les jours, d'autres le sont seulement une ou deux fois par semaine.

Destiné à satisfaire le plus grand nombre, le service est ouvert à tous. Pouvoir bénéficier du portage à domicile d'un repas chaud et équilibré peut, en, effet, constituer une aide précieuse pour une personne provisoirement immobilisée suite à un accident. Et cela quel que soit son âge. Un accueil centralisé des commandes permet d'offrir un service personnalisé.

Un goût modéré pour faire la cuisine, une incapacité physique temporaire ou prolongée, ou par simple commodité, une centaine de repas sont déjà servis par semaine. Pourquoi pas le vôtre ?

Renseignements et inscriptions :

Communauté de communes des Collines du Léman
04 50 72 01 04

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque municipale d'Armoy vous souhaite une heureuse année 2009 agrémentée de joyeuses découvertes littéraires !

En partenariat avec les autres bibliothèques du réseau des Collines du Léman, l'équipe vous propose :

- de vous évader dans des univers imaginaires pendant le Festival FENETRE SUR CONTES 2009 du vendredi 27 février 2009 au samedi 7 mars 2009.

Le programme vous réservera quelques surprises mais nous pouvons déjà vous dire qu'il se terminera par une jolie balade contée avec Yolande Demir.

- de rencontrer Anne Sylvie Springer, auteur de VORACES, ouvrage sélectionné de la 15ème EDITION DE LETTRES FRONTIERES le 24 avril à 18h30 à la bibliothèque de Cervens.

- de découvrir ou redécouvrir Valère Novarina grâce à la lecture de ses textes par Sophie Bourel comédienne et quelques personnes

d'Armoy et du Lyaud le 5 juin 2009 à 20h à la salle polyvalente d'Armoy.

Cette animation est réalisée dans le cadre des 8EME RENCONTRES LITTERAIRES DE LA FACIM (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne).

N'hésitez pas ! Nous sommes à votre disposition pour vous informer les :

- Lundi de 16h30 à 18h30

- Mercredi de 14h à 16h30

- Vendredi de 16h30 à 18h30

- Samedi de 9h30 à 11h30

Ou tél : 04-50-70-57-68

bibliothequearmoy@wanadoo.fr

Au plaisir de vous rencontrer !

ADMR « Les moulins »

L'ADMR « Les Moulins » est animée par 10 bénévoles, emploie 20 aides à domicile et 2 salariées administratives.

Elle propose des types de services en fonction des demandes des personnes et de leur situation.

- ménage, repassage, courses, pour les familles et les jeunes retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie,

- garde d'enfants pour les familles,

- tâches ménagères, aide aux soins d'hygiène, aide à l'alimentation,

accompagnement à la personne, garde à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou malades.

Le bureau est situé 30, rue du Crêt Baron à Allinges.

Le secrétariat est ouvert les matins (sauf le mercredi) de 9h à 11h ou sur rendez-vous.

Tél. / Fax : 04 50 26 49 13.

Ecole de Musique de batterie fanfare du Chablais



L'Ecole des Batteries Fanfares du Chablais a repris au Lyaud ses cours au mois de septembre 2008 avec 12 élèves dont 6 d'Armoy.

Julien, professeur de musique, et ses élèves ont

pu prendre place dans la nouvelle salle de répétition spécialement conçue pour la musique.

Bénéficiant d'un confort jamais vu jusqu'ici et d'une grande motivation, certains élèves ont brillamment accompagné la Batterie Fanfare du Haut Chablais lors des commémorations du 11 novembre 2008.

L'année 2009 sera ponctuée de plusieurs examens, dont

une audition qui aura lieu le 4 avril 2009 à la salle de musique de Margencel.

Les petits musiciens vous y invitent chaleureusement. Autre grand rendez-vous cette année, le festival des Batteries Fanfares qui se déroulera les 4 et 5 juillet 2009 à Anthy sur Léman.

Vu la proximité du festival cette année une grande partie des élèves devraient y participer, à la satisfaction de leur professeur Julien et de la Batterie Fanfare de Le Lyaud.

Les présidents de l'EMBFC et de l'Echo du Haut Chablais remercient la municipalité d'Armoy pour le soutien de nos associations.

Eric Neyraud / Philippe Boegeat

Goutte de vie

Association des donneurs de sang volontaires
Armoy – Le Lyaud

L'association Gouttes de Vie a tenu son assemblée générale le 14 novembre 2008 en présence de Joseph DEAGE, Maire du Lyaud et de Joseph BOUVET, Président de l'Union Départementale, Monsieur le Maire d'Armoy étant excusé.

Le nombre de donneurs est stable depuis plusieurs années, fruit d'un travail régulier. La vitesse de croisière est atteinte, il faut désormais la maintenir. Un appel est lancé plus particulièrement auprès des jeunes ayant atteint leurs 18 ans cette année afin qu'ils rejoignent l'association, car chaque année d'autres donneurs arrivent, eux, au terme légal des possibilités de donner. La vigilance ne doit cependant pas baisser, même si cet été les stocks ont permis d'assurer sereinement la période juillet/août. Personne ne peut prédire de l'avenir et la

détermination des donneurs ne doit absolument pas faiblir.

Les dates des collectes pour 2009 sont les suivantes

- Mercredi 22 avril
- Mercredi 22 juillet
- Mercredi 21 octobre

Le lieu ne change pas : au camion devant la mairie du Lyaud.

Marie Jo GHIO reste à la tête de l'association pour cette année encore.

Jeunes majeurs, nous comptons sur vous pour ce geste gratuit qui peut sauver une vie.

Vous serez surpris de la bonne ambiance qui règne lors de ces collectes !

Le Bureau

40 ans de la chasse



C'est en 1968, le 10 février plus exactement, que l'ACCA d'Armoy (Association Communale de Chasse Agréée) a vu le jour sur décision préfectorale, et sur l'initiative de 6 chasseurs de l'époque, Messieurs Frossard Gilbert, Frossard Camille, Ghio Jean, Hyacinthe Michel, Planchamp Jean et Sansonnet Lucien.

Cette association a toujours été active sous l'égide de ses présidents successifs :

- Gilbert Frossard de 1968 à 1983.
- Marcel Grobel de 1983 à 1993.
- Léon Tomaszewski de 1993 à 2004.
- Patrice Frossard de 2004 à ce jour.

L'ACCA compte actuellement 12 chasseurs. La chasse commence début septembre et se termine début janvier. Les jours autorisés sur Armoy sont les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Le samedi, la chasse est fermée dans les Bois de Ville.

La nature n'appartient à personne, mais nous en faisons tous un peu partie. La préserver devrait être l'objectif de tous.

Patrice Frossard, Président

8^e Festival de théâtre amateur

Le 8^e Festival de Théâtre Amateur d'Armoy, partenaire de la FNCTA - Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, se déroulera :

Les vendredi 20, samedi 21, dimanche 22 mars et les vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 mars 2008.

A la salle polyvalente d'Armoy

Le Festival d'Armoy est basé sur la diversité des pièces jouées et l'échange entre comédiens et amateurs de théâtre. Cette année un programme très éclectique sera proposé au public. A côté de pièces d'auteurs confirmés comme Jean-Michel Ribbes, John Patrick Shanley, Victor Haïm ou Louis Calaferte, une large place sera faite à la création. De plus en plus de troupes ne se contentent plus d'interpréter et de mettre en scène les textes d'auteurs connus. Elles créent elles-mêmes leur propre spectacle, contribuant ainsi à promouvoir une culture vivante, moderne et accessible à tous.

Programmes disponibles fin février.

Pour tout renseignement :

armoyfestival2009@orange.fr

Roland Hyacinthe



Repas des aînés

Le 29 novembre à midi, 77 aînés d'Armoy se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année.

Organisé par le CCAS, il a été servi par les membres du conseil municipal et animé par le groupe musical « Chant'accord ».

Chacun a pu apprécier, dans la bonne humeur et la convivialité, l'excellente cuisine de l'Echo des Montagnes.

Ce fût un bon moment d'échanges, de partage et de rencontres.

Merci à nos aînés pour leur présence.

Patricia Dilin et Marie-France Planchamp



La Mappede Sarde

Le jeudi 4 décembre 2008 à la salle polyvalente, M. Alain Guiraud, historien et spécialiste de la Mappede Sarde a proposé aux Armoisiens un retour dans le passé très instructif.

M. Guiraud nous a présenté une étude basée sur la Mappede Sarde (cadastre entre 1728 et 1732) et sur les extraits des Minutes notariales et les états civils couvrant la même époque. Et nous avons pu découvrir qu'à l'origine Armoy et le Lyaud ne formaient qu'une seule paroisse !

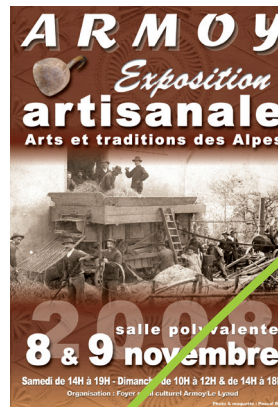
Une reproduction de la Mappede Sarde sera exposée en Mairie prochainement.



Les arts et traditions populaires

La traditionnelle exposition artisanale d'automne avait pour thème, en 2008, les arts et traditions populaires des Alpes. Le magnifique décor dressé par les organisateurs et les stands toujours variés des exposants ont enchanté le public venu nombreux durant ces 2 jours.

Remerciements tout particulier à Pascal ROMAN qui a confectionné l'affiche.



Une rentrée mouvementée

Une affluence imprévue des inscriptions aux cours de gymnastique enfants a surpris le comité du foyer rural en ce début d'année scolaire.

Afin de répondre au maximum aux demandes, deux cours supplémentaires ont été ouverts le mercredi matin au gymnase du Lyaud, animés par Ysabel Verdier. Mais il a été impossible de contenter tout le monde et le comité tenait à renouveler ses excuses aux personnes qui se sont vu contraintes d'annuler leur inscription et ses remerciements à celles qui ont pu inscrire leurs enfants aux cours du mercredi.

Les ateliers de Danielle

En complément des après-midi loisirs, Danielle Rufin propose des ateliers de cuisine et de la petite randonnée.

Au cours du premier trimestre, les participants à cette activité ont foulé les chemins de randonnée autour d'Armoy dans une joyeuse bonne humeur et appris à confectionner la célèbre tarte au maroilles.



L'anglais à l'honneur



Depuis la rentrée 2008-2009, une dizaine de personnes participent aux cours d'anglais organisés par le Foyer Rural. Emmanuelle FROIDEVAUX, qui enseigne aussi à Allinges, propose aux débutants ou « faux débutants » une méthode ludique pour apprendre et se perfectionner dans la langue de Shakespeare. Avec Emmanuelle, les enfants ne sont pas en reste puisqu'elle anime des après-midi à thème pendant les vacances scolaires. Ainsi, à la Toussaint, les enfants ont travaillé, chanté, bricolé sur le thème d'Halloween et quelques jours avant Noël, sur les traditions de Noël en Grande Bretagne, Etats-Unis et Australie.

So, we wish you a happy new year! *

* Nous vous souhaitons une bonne nouvelle année !



Elle aura lieu le dimanche 23 août à Armoy : les bénévoles désirant apporter leur aide et leur bonne volonté sont priés de se faire connaître en Mairie

Armoy sur la toile

www.armoy.fr

Grâce à l'important travail fourni depuis le début du mois d'août, notre commune dispose désormais de son site Internet.

www.armoy.fr est donc depuis peu accessible et fonctionnel. Nous vous invitons donc à venir le découvrir.

Ce formidable outil de communication permettra entre autres aux gens de la commune d'accéder depuis chez eux :

- aux renseignements concernant les démarches administratives courantes,
- à toutes les diverses nouvelles concernant la vie de notre commune,
- aux différents comptes-rendus du conseil municipal et à toute l'information communale,
- et à bien d'autres choses encore ...

Le site sera également un outil de promotion pour la commune

et ses acteurs économiques en ouvrant une porte sur l'extérieur. L'important travail fourni depuis quatre mois n'est pas terminé, et le site, régulièrement mis à jour, s'enrichira encore de nombreuses rubriques et devrait évoluer vers une interactivité d'échanges réservée uniquement aux Armoyens.

Pour terminer, je tiens à remercier notre secrétaire de mairie, Francine Talayssat pour son dévouement et la qualité du travail fourni qui ont permis une telle réalisation dans un délai aussi court.

Jean Magnin,
Chargé Internet au sein de la Commission Communication

Une commémoration active à Armoy

C'est en présence d'un grand nombre de citoyens que fût célébrée la mémoire du 90ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

A cette occasion, Monsieur le Sous-Préfet et le Général Martre ont honoré les Armoisiens de leur présence.

Etaient également présents les porte-drapeaux de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite, un représentant des Harkis, ainsi qu'un détachement des jeunes sapeurs-pompiers. Comme chaque année, la Batterie-Fanfare « L'Echo du Haut-Chablais » a apporté son concours à cette manifestation.

Enfin, des élèves de CM2 du groupe scolaire Armoy-Le Lyaud,

et de 3ème du Collège de Champagne, ont lu des textes et des lettres de soldats de la Grande Guerre.

Chacun a pu apprécier l'exposition préparée par ces enfants et adolescents proposée à la salle polyvalente, lors du vin d'honneur offert par la municipalité après la cérémonie.

Patricia Dilin et Marie-France Planchamp

Le Père Noël est venu à Armoy

Le 14 décembre, le Père Noël a été accueilli avec joie par les petits et les grands.

Arrivé sur un char tiré par des lutins, il s'est arrêté Place des Commerces pour relever sa boîte aux lettres bien remplie et s'est dirigé avec tout le monde vers la salle polyvalente pour se mettre au chaud et déguster chocolat pour les petits et vin chaud pour les grands, et biscuits pour tous.

Le Père Noël distribuant des papillotes a reçu les plus téméraires qui ont osé venir lui raconter leurs souhaits, lui confier leurs petits secrets, ...

Puis il est reparti vers d'autres contrées.....

A l'année prochaine, Père Noël.

Patricia Dilin

Le guide du patrimoine

Le guide du patrimoine remarquable d'Armoy présenté lors de la cérémonie des vœux est en vente dans les commerces et en Mairie au prix de 10 €.

Bienvenue

Laura, Nathalie GUERINEAU née le 15 novembre 2008
Valentin, Johann, Franck COURBON-GOUL né le 22 novembre 2008

Joyeux anniversaire !!!!

HYACINTHE Fernande le 01 décembre 1922
FROSSARD Gilbert le 29 janvier 1929
RONNET Charlotte le 30 janvier 1926
VIBERT François le 27 octobre 1927

Agenda

Manifestations - Salle des fêtes d'Armoiy

Février

CARNAVAL	24/02/09	Comité des fêtes
FENÊTRE SUR CONTE	27/02/09	Bibliothèque des CCCL

Mars

BELOTE	01/03/09	Ecole de musique
8 ^e FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR	20 au 22/03/09 et du 27 au 29/03/09	Festival de théâtre et Foyer rural

Avril

LASAGNES À EMPORTER	26/04/09	L'APE Armoiy/Le Lyaud
---------------------	----------	-----------------------

Mai

COMMÉMORATION (MONUMENTS AUX MORTS)	08/05/09	
-------------------------------------	----------	--

Juin

LECTURE À VOIX HAUTE	05/06/09	Bibliothèque des CCCL
FÊTE AU VILLAGE	28/06/09	Comité des fêtes

Août

FÊTE DU FROMAGE	23/08/09	CCCL et commune d'Armoiy
-----------------	----------	--------------------------

Déchetterie intercommunale

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Allinges :
Du lundi au vendredi – 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Le samedi – 8 h 30 à 18 h 30

Conditions d'accès : Il suffit de vous rendre au secrétariat de mairie, muni de la carte grise de votre (vos) véhicule(s) et d'un justificatif de domicile ; une vignette d'accès vous sera remise.

Déchets concernés – gravats, cartons, ferraille, bois, encombrants, déchets verts et ménagers spéciaux, radiographies, batteries, filtres à huile, piles, téléviseurs, réfrigérateurs, jouets, radios, cartouches d'encre...

Service des eaux

Depuis le 1er janvier 2005, le service des eaux de la commune est géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises à Perrignier. Vous devez prendre contact avec les services du SIEM, dans les cas suivants :

- Fuite d'eau avant compteur ou sur la voie publique
- Alimentation perturbée : manque de pression, de débit, etc...
- Inquiétude sur la qualité de l'eau : coloration, goût inhabituels
- Relevé, déplacement ou changement de compteur
- Robinet d'arrêt du compteur ne fermant pas

- Nouveau branchement au réseau d'eau
Ils sont joignables du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi de 7 h 30 à 11 h 45 au 04.50.72.40.26. En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, vous pouvez entrer en contact en permanence avec un technicien de garde en composant le 06.86.46.06.28

Déneigement et nettoyage des trottoirs

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible, que ce trottoir ou cette banquette leur appartienne ou non. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations ou leurs commerces.

Cabinet infirmier « Les Trolles » : 04 50 71 77 59

Permanence au cabinet du lundi au samedi de 17h45 à 18h15

Sinon joindre les infirmières Michelle et Marie-Pierre sur le portable : 06 21 21 80 91

Le saviez-vous ?

Le nom du cabinet infirmier, « les Trolles », a été choisi car l'une des infirmières, Michelle, se rappelait des belles promenades faites avec son papa en montagne pour cueillir au mois de juin les jolies Trolles (ou gros boutons d'or). C'est d'ailleurs au mois de juin, le 1er juin 2004, qu'a ouvert le cabinet infirmier ! joli hommage.....

Assistances maternelles

Cettour-Baron Thérèse tél : 04 50 73 95 22 Hameau les Passieux n°2666 F

Daubord Pascale tél : 04 50 81 92 06 Le Clos de l'Ermitage 416 A

Escalais Gwenaëlle tél : 04 50 71 82 78 36 Clos des Mûriers

Favre Myriam tél : 04 50 70 90 14 2961 Les Prés Carrés

Frezier Bernadette : 04 50 70 52 97 154 E Les Prés Carrés

Miletto Anne tél : 04 50 73 96 33 85B rue des Granges Chef-lieu

Milley Céline tél : 04 50 70 87 15 20 route d'Armoysur le Crêt résidence le Carlina

Coordonnées

202 route du Bois de la Cour
Tél. 04-50-73-95-74
Fax. 04-50-73-98-57
Mail : communedarmoy@wanadoo.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Permanences du Maire sur rendez-vous

Bibliothèque

202 route du Bois de la Cour
Tél. 04-50-70-57-68
Fax. 04-50-73-98-57
Mail : bibliothequ earmoy@wanadoo.fr
Ouverture au public : le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30,
le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

Groupe scolaire Armoy — Le Lyaud

78 rue Voigères
74200 Le Lyaud
Tél école élémentaire. 04-50-70-54-52
Tél école maternelle. 04-50-26-64-94
Mail : emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr
eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr

SIVOM Armoy-Le Lyaud

78 rue Voigères
74200 Le Lyaud
Tél. 04-50-73-97-84
Fax. 04-50-70-56-53
Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

Communauté de communes des Collines du Léman

Place de la Mairie
74550 Perrignier
Tél. 04-50-72-01-04
Fax. 04-50-72-01-03
Site internet : www.cc-collinesduleman.fr

Bienvenue à Armoy

Vous êtes nouvel habitant à Armoy ? Nous vous invitons à venir nous rencontrer en mairie où des informations sur la commune vous seront remises : associations, entreprises, services communaux et intercommunaux, Armoy n'aura plus de secret pour vous !

Né en 1993 ? C'est le moment de penser au recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le mois de ses 16 ans.
Pour se faire recenser, il suffit de se présenter en mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.



- Infos - Mairie -

